



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2014 (1)

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le lundi 15 décembre 2014 à 19 h, à laquelle sont présents Mmes les conseillères Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza) et Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers Denis Charette, Daniel Forget, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

Est absent au cours de la présente séance, le conseiller Denis Lacasse.

La directrice générale, Mme Julie Godard, et la greffière, Mme Lucie Bourque, sont aussi présentes.

Mmes Nicole Bouffard, trésorière, Carine Lachapelle, directrice du Service d'urbanisme et d'environnement, et Sophie Sigouin, Directrice – Sport et tourisme, ainsi que M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, sont également présents jusqu'à la fin de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

027/15-12-14-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, Mme Lucie Bourque :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2015
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour 2015, 2016 et 2017
4. Période de questions du public
5. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE

028/15-12-14-A

ADOPTION DU BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2015

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente les prévisions budgétaires de l'année 2015 totalisant des recettes et des dépenses égales à 803 852 \$.

Il est proposé par le conseiller Denis Charette
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2014 (1)

D'adopter le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2015 résumé comme suit en sommaire :

	BUDGET 2014	BUDGET 2015
REVENUS		
RECETTES DE TAXES & QUOTES-PARTS	743 715 \$	726 721 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	0 \$	0 \$
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	64 760 \$	72 131 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	5 000 \$	5 000 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	813 475 \$	803 852 \$
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
CONSEIL MUNICIPAL	0 \$	0 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	139 673 \$	142 028 \$
TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	139 673 \$	142 028 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
SÛRETÉ DU QUÉBEC ET BRIGADIER	14 149 \$	14 604 \$
PROTECTION CONTRE INCENDIE	378 280 \$	393 166 \$
PROTECTION CIVILE	4 625 \$	1 710 \$
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE	397 054 \$	409 480 \$
TRANSPORT		
AUTRES - TRANSPORT COLLECTIF	0 \$	0 \$
TOTAL - TRANSPORT	0 \$	0 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
MATIÈRES RÉSIDUELLES	0 \$	0 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	0 \$	0 \$
TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU	0 \$	0 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL	60 700 \$	60 700 \$
TOTAL - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	60 700 \$	60 700 \$
LOISIRS ET CULTURE		
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES - ADMINISTRATION	11 753 \$	6 422 \$
PARC LIGUORI-GERVAIS	76 089 \$	79 010 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - MAISON DES JEUNES	10 748 \$	14 440 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - CENTRE D'EXPOSITION	32 055 \$	29 063 \$
TOTAL - LOISIRS ET CULTURE	130 645 \$	128 935 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
SERVICE DE LA DETTE	29 697 \$	20 992 \$
TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	29 697 \$	20 992 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	(30 000 \$)	(30 000 \$)
REMBOURSEMENTS DE CAPITAL SUR RÈG. D'EMPRUNT	83 089 \$	69 100 \$
AFFECTATIONS ET FONDS DE ROULEMENT	2 617 \$	2 617 \$
TOTAL - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	55 706 \$	41 717 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	813 475 \$	803 852 \$

Que le résumé ci-dessus des prévisions budgétaires 2015 incluant 2014 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, soit dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord*.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

029/15-12-14-A

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2014 (1)

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR 2015, 2016 ET 2017

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente le programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2015, 2016 et 2017.

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2015, 2016 et 2017, le tout tel que requis par l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 (soit la répartition des dépenses par fonction) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, soit dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord*.

Que les documents reliés au programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2015, 2016 et 2017 fassent partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduits.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

030/15-12-14-A

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance extraordinaire soit et est levée. Il est 19 h 09.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Lucie Bourque
Greffière

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse